

**LE CENTRE DE CONSERVATION ET DE COMMUNICATION  
DES DOCUMENTS IMPRIMÉS  
ET MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
(Sablé, Centre Joël Le Theule)**

Au cours des dernières décennies, les techniques de conservation ont subi une évolution tangible qui se traduit désormais par une acception nouvelle de cette notion ancienne : la conservation n'est plus un simple gardiennage.

Au moins depuis la création des bibliothèques publiques en France, on s'en est remis à la bonne volonté des documents pour se perpétuer, et la protection contre le vol a été l'une des rares protections conservatoires perçues par les bibliothécaires du XIX<sup>e</sup> siècle ; ils n'eurent pas tout à fait tort. A l'opposé, on s'est très tôt préoccupé de restauration : entre la pérennisation passive de l'espèce et son hospitalisation en dernier recours, il n'y eut place longtemps qu'à un vide comblé désormais par la conservation active, révélation contemporaine d'un vieux proverbe selon lequel il vaut mieux prévenir que guérir. Ajoutons que les facteurs extérieurs de dégradation purement physique des documents se sont conjugués à la récession économique dont on voit là un aspect bénéfique dans les bibliothèques : la diminution des crédits d'achats de livres a entraîné paradoxalement une acuité plus grande à la qualité du peu qui est acquis et qu'il convient de préserver le mieux possible.

Mais les modifications de la composition de l'atmosphère qui nous entoure, de la composition matérielle des documents eux-mêmes, le développement des études sur les documents graphiques, sont les facteurs essentiels du renouveau de la conservation. C'est dans ce contexte que la Bibliothèque nationale a décidé de consacrer une partie de ses efforts à la préservation de ses collections et à la recherche de remèdes exemplaires pour les autres collections françaises.

#### **Le plan de sauvegarde de la Bibliothèque nationale**

En 1978, à l'issue de sondages opérés sur les rayons de ses magasins, la Bibliothèque nationale se rendait compte du péril qui menaçait irrémédiablement un grand nombre de ses fonds. La quantité de livres mis sous pochettes portant la mention lacoinique « Hors d'usage, ne pas communiquer » ne cessait de croître ; une partie de plus en plus importante du patrimoine courait le risque de disparaître à tout jamais.

Avec l'accord du ministère de tutelle, l'administrateur général décidait de créer dans les plus brefs délais une commission chargée d'analyser les conséquences de cette situation et de proposer des solutions applicables à court et moyen termes<sup>1</sup>. Dès le 1<sup>er</sup> septembre 1978, cette commission présidée par M. Caillet, inspecteur général honoraire des bibliothèques, se mettait à la tâche. Grâce à des sondages amples et précis effectués dans tous les départements, un dénombrement des dégâts fut établi. Les résultats chiffrés sont éloquentes.

Documents nécessitant un traitement plus ou moins approfondi :

Cartes et plans : 36 430 feuilles  
Estampes et photographies : 2 575 990 feuilles  
Livres imprimés : 670 000 volumes  
Manuscrits : 13 000 volumes  
Musique : 334 000 volumes  
                  3 770 feuilles  
Publications officielles : 22 200 volumes  
Arts du spectacle : 23 000 volumes  
                                  3 141 000 feuilles.

---

1. Le Rider (Georges). — « Sauvegarde des collections de la Bibliothèque nationale ». — In : *Bull. Bibl. nat.*, 3, 1979, p. 99-103. Sur l'ensemble des problèmes de restauration et de conservation liés au Plan de sauvegarde, on consultera : Kleindienst (Thérèse). — « La Conservation, mission spécifique des bibliothèques nationales : servitudes de fonctionnement et complexité des conditions climatiques ». — In : *Essays and studies in librarianship presented to Curt David Wormann*. Jerusalem, 1975, p. 125-133 ; Caillet (Maurice). — « La Conservation des documents et ses problèmes : un exemple, la Bibliothèque nationale de Paris ». — In : *Rev. fr. d'hist. du livre*, 24, 1979, p. 813-828 ; *id.*, « Etat du patrimoine des bibliothèques françaises ». — In : *Bull. Bibl. France*, 2, 1981, p. 77-83 (texte d'une conférence prononcée lors d'une journée d'étude de l'AENSB sur le thème « Bibliothèques et patrimoine, hier, aujourd'hui, demain ») ; Labarre (Albert). — « Problèmes de conservation à la Bibliothèque nationale de Paris ». — In : *Archives et Bibl. de Belgique*, 1-4, 1974, p. 163-173 ; *id.* et Petit (Gérard). — « La Restauration à la Bibliothèque nationale ». — In : *Bull. Bibl. nat.*, 1, 1981, p. 15-21 ; Fliedner (Françoise), Leclerc (Françoise), Garnier (Chantal). — « La Sauvegarde des documents imprimés conservés à la Bibliothèque nationale ». — In : *Les Documents graphiques et photographiques : analyse et conservation*. Paris, 1981, p. 11-30 ; Arnoult (Jean-Marie). — « Transmission et conservation ». — In : *Librarianship and bibliography abroad*, 86, 1982, p. 8-11 ; *id.* et Dureau (Jeanne-Marie). — « La Conservation du patrimoine documentaire français ». — In : *Argus*, 3-4, 1981, p. 52-58.

La mise en forme terminée, le rapport fut présenté aux instances compétentes et rendu public en mai 1979<sup>2</sup>. Le Plan de sauvegarde était né dès son acceptation et dès son financement, 10 millions de francs par an pendant une période préliminaire de 10 à 15 ans.

Les recommandations principales du rapport sont les suivantes :

- microformage de tous les documents dégradés ;
- restauration ou remise en état des documents, supposant l'extension ou la création de structures adaptées à ce type de travaux.

A partir de 1979, certains départements de la Bibliothèque nationale commencèrent à appliquer les propositions du rapport Caillet ; le Département des Imprimés — le plus largement concerné — bénéficia quant à lui d'un programme nécessitant une infrastructure particulière. Le Centre de Sablé est la concrétisation d'une partie de ces propositions<sup>3</sup>.

Le programme imparti au Centre de Sablé est clairement défini dans la dénomination du Centre : conservation et communication des documents imprimés et manuscrits. Le rapport Caillet remarquait qu'« il est aujourd'hui possible, dans la majorité des cas, de substituer à l'original une reproduction qui, dans l'état actuel des techniques, semble encore devoir être photographique »<sup>4</sup>. Cette reproduction offre deux avantages : soustraction des documents à la communication, donc limitation de son usure ; consultations multiples, sur place ou à distance. Si le chercheur n'a plus le document original entre les mains — mais il peut y recourir éventuellement — il a en revanche la possibilité de le consulter dans les conditions de travail qui sont le plus favorables à sa recherche.

La substitution des originaux ouvre la voie à la conservation raisonnable et raisonnée des documents dont la disparition était presque inexorable. Elle ouvre aussi la voie à un type de restauration effectuée avec discernement : tous les documents ne sont pas restaurés dans leur intégralité ; ils sont simplement traités pour que leur survie soit assurée. En conséquence, davantage de documents sont sauvegardés pour un coût moins élevé.

Le programme étant ainsi esquissé, il restait à le réaliser.

2. Un rapport sur l'état des collections fut adressé au ministre des Universités le 5 juillet 1978 par l'administrateur général de la Bibliothèque nationale ; un *Rapport préliminaire sur les objectifs et les moyens du plan de sauvetage des collections de la Bibliothèque nationale* fut remis à l'administrateur général le 26 février 1979 par M. Caillet ; un *Deuxième rapport sur les objectifs et les moyens du plan de sauvetage des collections de la Bibliothèque nationale* fut présenté le 14 mai 1979. Enfin, une conférence de presse tenue par M. Pujade, président du Conseil d'administration de la Bibliothèque nationale, rendit public les travaux de la commission le 21 juin 1979.

3. Le Rider (Georges). — « Une Décentralisation de la Bibliothèque nationale à Sablé-sur-Sarthe ». — In : *Bull. Bibl. nat.*, 4, 1978, p. 147-149.

4. *Rapport préliminaire... op. cit.*, p. 5.

## Le château de Sablé

Le château fut donné à l'État par la ville de Sablé qui s'en était rendu acquéreur en 1978 lors de la mise en vente des bâtiments et du parc par les précédents propriétaires, la famille Williot, fabricants de chicorée<sup>5</sup>.

Construit entre 1715 et 1730 pour Jean-Baptiste Colbert de Torcy, marquis de Sablé (1665-1746), secrétaire d'État pour les affaires étrangères de Louis XIV<sup>6</sup>, sur les plans de l'architecte Claude Desgotz qui était aussi jardinier réputé, le château est un exemple de l'architecture classique française à la fin du règne de Louis XIV<sup>7</sup>. Considéré avant tout comme une résidence secondaire agréable, largement ouvert sur la Sarthe et sur un vaste jardin à la française, il ne fut guère habité par Colbert de Torcy qui mourut en 1746. Il est probable que ce décès entraîna un ralentissement et même un arrêt des aménagements intérieurs, et que toutes les pièces — en particulier au 2<sup>e</sup> étage — ne furent pas achevées<sup>8</sup>. Resté dans la famille de Colbert par les La Porte de Riants, puis par la famille de Rougé jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il fut acquis par la famille de Chevreuse en 1864.

De profondes transformations modifièrent alors son aspect intérieur et extérieur. Le duc de Chaulnes (1852-1891), fils de la duchesse de Chevreuse<sup>9</sup>, entreprit à l'occasion de son mariage avec la princesse Galitzine en 1875, une campagne de travaux destinés à adapter le château à son goût et à restaurer certaines parties en mauvais état sans aucun doute. Les bâtiments, construits en tuffeau, avaient subi des altérations importantes au niveau des corniches. C'est donc entre 1870 et 1878 que le duc de Chaulnes confia à l'architecte Georges Lafenestre,

5. « L'Acquisition du château par la Ville de Sablé ». — In : *Sablé-Erve et Vègre*, 12, 1978, p. 10-16.

6. Roth (William). — « Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy », dans Roland Mousnier et ses collaborateurs, *Le Conseil du roi de Louis XII à la Révolution*. Paris, 1970, p. 175-203 ; Marchand (Jean). — « Abrégé de la vie de M. le Marquis de Torcy écrite par Mme la marquise d'Ancezune, sa fille ». — In : *Revue d'histoire diplomatique*, juil.-sept. 1932-janv.-juin 1933, 88 p. ; Duffo (Abbé Fr.). — *Jean-Baptiste Colbert marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères sous Louis XIV, sa vie et son œuvre diplomatique d'après des manuscrits inédits (1665-1746)*. Paris, s.d. (1934), 96 p.

7. Strandberg (Runnar). — « Dessins et documents inédits concernant les constructions de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy pour son hôtel de Paris et ses châteaux de Croissy, Sablé et Bois-Dauphin ». — In : *Gazette des Beaux-arts*, avril 1982, p. 131-146 ; Lavedan (Pierre). — « Châteaux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ». In : *Congrès archéologique de France, 119<sup>e</sup> session, 1961, Maine*. Paris, 1961, p. 275-279. Les plans du château ont été publiés par Mariette (Pierre-Jean). — *L'Architecture française*, Paris, 1727, tome 2. Voir aussi le catalogue de l'exposition *Sablé au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Sablé, 1968), rééd. par Gérard Naud.

8. « Succession d'Henriette Bibienne Colbert, veuve de Guy François de La Porte de Ryantz ; inventaire du château de Sablé (fait à la) requête des enfants de Mme Veuve Deriants », 14-19 thermidor an XIII. (*Coll. privée, Sablé*).

9. « Le Duc de Chaulnes à Sablé ». — In : *Sablé-Erve et Vègre*, 12, 1978, p. 20-23.

inspecteur des beaux-arts, le soin des travaux : sur la façade, au rez-de-chaussée et au premier étage. La colonnade de l'avant-corps fut reprise et le fronton occupé par des sculptures allégoriques à la gloire du duc de Chaulnes, œuvre du sculpteur Carrier-Belleuse (1824-1887), élève de David d'Angers<sup>10</sup>. La partie droite sur le parc reçut un revêtement en tuffeau plus résistant, mais les clés des fenêtres ne furent pas sculptées. A l'intérieur, un hall d'entrée majestueux remplaça le vestibule, et un grand escalier remplaça la salle de billard. Des lambris peints furent posés au premier étage, œuvre du peintre décorateur L. Basset de Belavalle, en particulier dans le grand salon au-dessus de l'entrée entièrement décoré en style Louis XIII.

Le duc de Chaulnes mourut malheureusement trop jeune pour achever cette restauration qui souffrit également du manque d'argent et de démêlés familiaux dont la chronique sabolienne recueillit les échos : de nombreux exemples subsistent de ces lacunes.

Après une période faste, le château tomba en léthargie avant d'être mis en vente pour être acquis en 1902 par un marchand de biens qui le louait comme maison de campagne. En 1918, il fut acheté par la famille Williot, famille d'industriels du Nord de la France qui s'y installa avec son activité, la chicorée. Cette industrie occupa peu à peu le château — environ les 2/3 de sa surface — et les dépendances annexes, les anciens communs du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des transformations profondes altèrent son aspect extérieur et défigurèrent son aspect intérieur une nouvelle fois ; l'installation de machines diverses entraîna des bouleversements dans l'architecture même, et des destructions irrémédiables comme les tourelles qui flanquaient le bâtiment principal. En 1962, la fabrication de la chicorée cessa, et les bâtiments restèrent en l'état jusqu'en 1979.

Devenu propriété de l'État, ce monument historique qui n'était ni classé ni même inscrit à l'Inventaire<sup>11</sup>, trouvait enfin une chance de réhabilitation. Trop endommagé pour devenir un musée, trop illustre pour rester à l'abandon, il offrait un cadre idéal pour l'installation dans ses murs d'une activité qui permît de maintenir son caractère historique pour lui-même et pour la ville de Sablé dont l'histoire est indissociable de celle de son château. Hormis dans le hall d'entrée, le grand escalier, le salon d'honneur au rez-de-chaussée, et le salon du premier étage, toute latitude s'offrait au nouveau propriétaire pour occuper sans contraintes les autres pièces dépourvues de tout caractère ancien. Cette liberté convenait parfaitement à l'installation d'activités culturelles comme la restauration de livres ; la Bibliothèque nationale ayant par ailleurs une acuité innée aux problèmes de conservation, elle ne pouvait que l'employer également à la préservation du bâtiment, à

sa réhabilitation extérieure, et au respect des derniers éléments anciens qui subsistaient.

### *Remise en état des bâtiments*

Le programme de réfection des locaux fut divisé en trois tranches, la première étant le château lui-même, la seconde les bâtiments annexes (anciens communs), et la troisième les écuries du XVII<sup>e</sup> siècle.

La première tranche fut dirigée par le Cabinet ARC Architecture de Paris, et assurée par un financement de MF 3,8. Elle débuta en septembre 1979 par la démolition des trémies en béton situées dans l'aile gauche, et des bâtiments métalliques à usage industriel greffés sur la même aile qui bénéficia des crédits les plus importants : réfection de la corniche, de la fenêtre des combles et de toute la toiture, charpente comprise, détruite par un incendie en 1949 et qui n'avait pas depuis été reconstruite.

Après la remise à nu des murs de refend, des cloisons furent remontées pour clore les pièces selon la trame ancienne. Ces travaux permirent de débarasser le château des nombreuses verrues de son usage antérieur, mais ils n'eurent pas pour but la restitution de l'aspect ancien totalement invisible qui se serait heurtée à des problèmes historiques et surtout financiers hors de proportion avec la qualité même de l'aspect original tel qu'on a pu en juger.

Au rez-de-chaussée, ont été restaurées ou nettoyées les pièces nobles : salon d'honneur avec ses boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle et le plafond remodelé au XIX<sup>e</sup> siècle, un petit salon ainsi que deux autres grandes pièces, là encore sans souci de restitution. Au premier étage, seul le grand salon Louis XIII a été nettoyé ainsi que son parquet à la Versailles. Toutes les autres pièces ont été reprises au niveau des murs et des sols. Au second étage, les travaux furent plus importants puisque l'une des cloisons du couloir central qui traverse le château avait pratiquement disparu sur toute la longueur ; les sols en carreaux de terre sarthois du XVIII<sup>e</sup> siècle furent déposés et réutilisés dans les sanitaires et les circulations. Le sol du deuxième étage de l'aile droite fut l'objet d'une opération délicate de dépose de la poutre maîtresse qui avait mal vieilli et qui risquait de ne pouvoir supporter des charges normales pour un atelier. La même opération eut lieu dans l'aile gauche, à l'exception du fait qu'il n'existait plus de sol entre le premier et le second étage. Ces travaux indispensables offrent désormais la possibilité de placer des charges lourdes dans les pièces (magasins à livres et ateliers).

La première tranche de travaux s'acheva en juillet 1981 avec l'épuisement des crédits alloués. Le programme initialement prévu n'était pas terminé mais l'essentiel des aménagements avait été réalisé et des travaux complémentaires purent continuer progressivement grâce aux crédits de la Bibliothèque nationale, avec l'aide d'entreprises locales ou avec le personnel du château. Pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 1983, les travaux nécessaires à un usage quotidien des locaux et à leur utilisation par du personnel seront terminés.

10. Hargrove (June). — *Carrier-Belleuse*. New York, 1978, p. 175-178.

11. L'arrêté de classement des façades, du hall d'entrée, de l'escalier et des deux grands salons est en cours de préparation.

## Installation du Centre

Dans le même temps que s'effectuaient ces travaux, commençait la formation du personnel recruté. C'est une des caractéristiques du Centre de Sablé que d'avoir forcé les obstacles et les difficultés de la formation professionnelle. L'organisation du métier de restaurateur en France est telle qu'il n'existe pas d'école y conduisant<sup>12</sup> — ce que justifiaient en partie, et jusqu'à ces dernières années, des besoins modestes. Seule l'expérience acquise (au minimum 5 ans) permet de devenir restaurateur-spécialiste après avoir satisfait au concours de l'Administration. Partant du néant, le Centre de Sablé fut contraint de pallier aussi les absences de mutations — à l'exception d'une seule — de personnels qualifiés en provenance de Paris. Et comme tout restaurateur ne peut être d'abord que relieur, c'est en apprenant la reliure que le personnel recruté à Sablé fit ses premiers pas.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1980, grâce à la Société d'encouragement aux métiers d'art, 4 personnes bénéficièrent d'une bourse de stage en reliure durant six mois (une défection fut enregistrée en cours de stage), et deux autres personnes suivirent les cours en auditeurs libres. Au total, cinq stagiaires reçurent un enseignement intensif de reliure sous la direction d'Elisabeth Baras, professeur au Collège d'enseignement industriel du livre à Paris, et de Françoise Ryo, restauratrice-spécialiste nommée à Sablé en février 1980. En liaison avec le Groupement d'établissements (GRETA) de Sablé, ils suivirent les cours généraux nécessaires à la préparation du CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) de reliure-main. Recrutés par la Bibliothèque nationale en septembre 1980, ces stagiaires, auxquels étaient adjoints un élève sorti de l'École Estienne et un gardien détaché de l'annexe de Versailles, réussissaient le concours de relieurs-restaurateurs (cinq ouvriers de 1<sup>re</sup> catégorie, un ouvrier de 2<sup>e</sup> catégorie), et le CAP de reliure-main en juin 1981. Cette formation assurée sur une période relativement brève ne doit son succès qu'à la motivation qui anima les stagiaires, à leur courage, à la régularité et à la qualité des cours qu'ils suivirent.

Cette étape franchie, il reste désormais à acquérir l'expérience, l'habileté, et surtout la sensibilité, un restaurateur habile n'étant pas nécessairement un bon restaurateur.

La spécificité des travaux confiés au Centre de Sablé conduit le personnel à traiter avec abnégation les œuvres matériellement ingrates du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit moins en fait de restaurer, au sens traditionnel du terme, que de réparer patiemment des documents modestes aux reliures absentes, aux cartonnages muets et austères, aux pages cassées ou détachées. Si l'état d'esprit est naturellement celui de la restauration, avec le respect impératif du docu-

ment dans sa forme et dans son esprit, en revanche certaines techniques diffèrent parce que les techniques de l'édition du XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas celles des siècles précédents. Des relieurs en apprentissage de restauration, formés progressivement à ces techniques, parviennent à de bons résultats pour la préservation des documents ; ils ouvrent ainsi une voie nouvelle à la restauration qui ne connut guère du livre que ses monuments anciens en élargissant ses horizons à l'époque contemporaine et à un type d'éditions dont la valeur réside davantage dans la qualité collective plutôt qu'individuelle.

En janvier 1981, le service photographique fut installé avec trois personnes dont un titulaire de l'examen de fin d'apprentissage en photographie. Bien que les problèmes de formation soient différents de ceux des relieurs, il fallut tout autant former les photographes débutants à la manipulation des documents dégradés, à la rigueur de la prise de vue et du traitement des films, au maniement des matériels dans des conditions parfois difficiles. Là encore, c'est un état d'esprit et une sensibilité particulière qu'il convenait de faire acquérir. Cette formation déboucha sur le succès au concours de photographe qualifié en décembre 1981.

A l'automne 1981, soit deux ans après le début des travaux de remise en état des locaux, quatre ateliers étaient en mesure de fonctionner : reliure, photographie, thermo-collage et laboratoire chimique, après avoir franchi les mêmes obstacles. Et c'est au cours des premiers mois de 1982 qu'ils devinrent effectivement opérationnels compte tenu du rôdage des différents matériels.

## Activités

La principale activité du Centre de Sablé est donc le traitement des collections de la Bibliothèque nationale, et en premier lieu des imprimés publiés entre 1850 et 1930 — ces deux dates n'étant ni un *terminus a quo*, ni un *terminus ad quem* — dont le papier est en état de dégradation avancé. Le but du traitement est de permettre tout d'abord la consultation des textes en dépit de la qualité des supports, et la conservation dans le meilleur état possible des originaux. Ceux-ci ont, en général, été dénaturés par des reliures ou des brochages « maison » de qualité médiocre au XIX<sup>e</sup> siècle : couvertures cartonnées recouvertes de papier gris ou bleuté sans souci de préservation, certains ayant encore leurs agrafes d'origine. En réalité, ces documents ont été apprêtés, à l'époque, pour la communication au détriment de leur originalité première. Certains ayant été considérés, à tort ou à raison, comme de moindre intérêt historique, littéraire ou documentaire, ont été complètement défigurés. Ces façonnages souvent sommaires, les manipulations nombreuses (dont les photocopies), ont contribué à l'usure progressive des documents, accélérée de façon inexorable par la nature même de leur support.

Les papiers utilisés depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle contiennent le facteur essentiel de leur destruction : les impuretés de la pâte de bois se révèlent

12. La seule école française, l'Institut français de restauration des objets d'art (section arts graphiques) n'a pas encore formé d'élèves se destinant au corps des restaurateurs dans les bibliothèques.

être la cause de la formation d'acides qui se développent dans le papier, modifiant sa couleur et le rendant cassant jusqu'à sa destruction totale. Les livres du XIX<sup>e</sup> siècle sont les plus fragiles *a priori* car les techniques papetières n'utilisaient pas encore les procédés que nous connaissons aujourd'hui. Mais les papiers actuels ne présentent guère plus de garanties et il faut être bien conscient du fait qu'une grande partie de la production imprimée d'aujourd'hui ne possède aucune résistance propre à l'auto-dégradation. Quant au papier de chiffon, il n'est pas toujours aussi fiable qu'il y paraît, le mot « chiffon » n'étant pas à lui seul un critère suffisant de garantie : la qualité finale dépend non seulement de la qualité des chiffons mais aussi de l'eau de lavage de la pâte et des diverses substances chimiques introduites.

Si on peut fixer une date pour le début de l'utilisation des papiers de mauvaise qualité : milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec des exceptions pour des papiers allemands dès les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et pour certains papiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne peut malheureusement avancer de date pour mettre un terme à cette catastrophe qui frappe notre civilisation. Il est donc prévisible que le Centre de Sablé devra connaître très vite des émules.

#### *Préparation des documents*

Chaque livre arrivé à Sablé est inventorié puis équipé d'une fiche d'identité descriptive mentionnant, outre la notice catalographique, son état précis ; à ce niveau, une première ébauche du traitement ultérieur est esquissée, qui sera complétée par l'avis du laboratoire chimique. La notice catalographique servira pour le titrage de la microforme, puis pour le catalogue annuel<sup>13</sup>.

Après préparation (comptage des pages, signalisation des anomalies, vérifications bibliographiques, recherche éventuelle d'un exemplaire complet si celui de la Bibliothèque nationale est lacunaire) le livre est transmis au service photographique.

#### *Photographie*

L'atelier dispose actuellement de 6 caméras à microfiches Diplomat Bell & Howell, équipées de presse-livres Brossard<sup>14</sup>. La prise de vue des documents exige une grande attention et beaucoup de soins ; la fragilité des papiers, leurs couleurs (en général sombres, de teinte « pain brûlé ») demandent un coup d'œil et une expérience qui ne s'acquièrent que peu à peu. Par ailleurs, cette prise de vue répond à des impératifs stricts qui ont été rassemblés dans un cahier des charges et dans un manuel du photo-

graphe-preneur de vue rédigé à l'attention des nouveaux personnels. La difficulté réside le plus souvent dans le respect de la qualité du document : lisibilité et qualité physique, qui ne sont pas toujours compatibles. Si on excuse l'illisibilité consécutive au mauvais état physique d'un livre lorsqu'on l'a en mains, on imagine mal que sa reproduction photographique fidèle soit illisible elle aussi. Il revient donc au photographe de rechercher le meilleur contraste possible tout en essayant de reproduire l'aspect original. C'est parfois une gageure dans le cas des livres brûlés par l'acidité ou dans le cas de certaines publications à caractère populaire (petites revues, almanachs, etc.) imprimées avec des « pointes de clous ». Enfin, dernière difficulté, ne pas casser le livre pour obtenir la meilleure planéité sous l'objectif de la caméra. Certes, une reliure ou une brochure cassée est aisément réparable ; mais lorsqu'on sait que près de 700 000 volumes attendent d'être traités, on comprendra le souci de limiter les réparations.

Les films originaux sont développés dans une développeuse Cordell 421. Chaque film obtenu est copié quatre fois sur une duplicatrice Extex 3150, ces copies étant développées dans une développeuse Kodak Versamat 75. Tous les films (originaux et copies) sont argentiques. Outre les vérifications de densité, des tests sont pratiqués sur chaque film au cours de son développement pour s'assurer de sa qualité chimique.

Après massicotage, la microfiche est vérifiée sur un lecteur et conditionnée dans des pochettes de papier permanent obtenues par pliage, sans colle, fabriquées à Sablé conjointement par les ateliers de reliure et de photographie.

La microfiche originale et la première copie sont conservées temporairement à Sablé où est testé actuellement le prototype d'une armoire de rangement à micro-climat mise au point par la Bibliothèque nationale et un constructeur français. Les conditions de conservation des films argentiques sont les suivantes : stabilisation de l'humidité relative vers 40 %, à une température de 15 °C<sup>15</sup>.

Les ultimes vérifications terminées, le livre est repris par le responsable des ateliers de reliure qui va le diriger vers le lieu de son traitement.

#### *Traitement chimique*

C'est en fonction du pH du papier que le traitement a été programmé. Si le pH est faible (en général moins de 4, la neutralité étant à 7), une neutralisation est prévue, soit aqueuse, soit gazeuse. La première est réservée aux volumes brochés ou à ceux dont la reliure est en mauvais état car elle impose un démontage complet : les feuillets sont trempés un par un dans une solution de di-sodium tétra-borate (« borax ») pendant une vingtaine de minutes,

13. *Catalogue des microformes effectuées par la Bibliothèque nationale*. Paris, Bibliothèque nationale. L'année 1981 a paru en 1982.

14. Le rapport Caillet (*Deuxième rapport... op. cit.*, p. 5) a préconisé l'utilisation de la microfiche pour la reproduction de toutes les unités bibliographiques de moins de 500 pages, dont le format est inférieur à 42 cm × 29,7 cm, et qui ne comportent pas d'illustrations « fines ».

15. Flieder (Françoise), Gillet (Martine). — « La Conservation des phototypes gélatino-argentiques noir et blanc sur support tri-acétate de cellulose et polyester ». — In : *Comité pour la conservation de l'ICOM, 5<sup>e</sup> réunion triennale, Zagreb, 1978*. 15 p. Voir aussi la norme NF S 20-017.

puis séchés à l'air pendant environ 24 heures<sup>16</sup>. Lorsque le livre entier (papier et reliure) ne nécessite pas de réparations importantes, il est mis de côté pour être neutralisé par un procédé gazeux qui ne contraint pas au démontage. Cette installation, prévue à Sablé en 1983, permettra d'accroître le nombre de livres traités dans des proportions importantes : 30 volumes par semaine en solution aqueuse, 200 à 300 par jour avec le procédé gazeux.

### *Thermo-collage*

Après neutralisation aqueuse, les papiers sont renforcés par thermo-collage d'un voile de polyamide<sup>17</sup>, sur ses deux faces ou sur une seule. Les propriétés de ce matériau sont connues : transparence acceptable, résistance mécanique bonne, rapidité d'utilisation. Si l'altération des couleurs est certaine, en revanche la transparence est optimum sur le blanc ou sur l'ivoire du papier, et sur le noir. Afin de respecter le plus possible leur lisibilité, les illustrations et certains textes ne sont thermo-collés que sur la face opposée. Une autre propriété de cette technique de renforcement est sa réversibilité totale qui offre la possibilité de retrouver rapidement et sans danger le document dans son originalité. Seuls les documents neutralisés sont thermo-collés.

### *Reliure, réparations*

A l'issue de leur cheminement, tous les documents se retrouvent dans les ateliers de reliure. Les interventions y sont de plusieurs ordres.

1. Cas des volumes entièrement déreliés ou débrosés : confection d'une reliure traditionnelle si elle est jugée nécessaire (demi-peau ou pleine toile écrue, coutures sur rubans, selon que le volume appartient à une série reliée d'une certaine manière, ou qu'il est isolé et que les caractéristiques de son état original ont disparu).

2. Cas des volumes débrosés dont les caractéristiques originales ont été conservées ou sont aisément décelables : le volume est rebrosé et mis dans une boîte. C'est le cas de toutes les plaquettes montées souvent maladroitement dans des recueils factices aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

3. Volumes constituant des séries importantes, dont les reliures originales ont disparu : ils sont placés dans des « reliures d'attente » ; la reliure est poussée jusqu'à l'endosseure non comprise, des plats

sont posés et attachés aux rubans qu'on a gardés longs pour les nouer en gouttière ; un dos de toile est posé pour protéger la couture. Cette solution permettra, lorsque le besoin se fera sentir, de terminer la reliure sans être obligé de reprendre le corps d'ouvrage ; elle n'empêche pas la consultation éventuelle et protège le volume. L'économie se situe au niveau de la finition et de la couverture.

Pour ces réparations diverses, seuls les matériaux de couverture participant à l'originalité esthétique et historique du volume sont conservés ; les cartons sont remplacés par des cartons modernes dont la qualité, ainsi que celle de tous les matériaux utilisés, est contrôlée en permanence par le laboratoire chimique. C'est ainsi que la couture sur ficelles a été abandonnée systématiquement pour des raisons de mauvaise résistance mécanique de toutes les ficelles actuelles ; par ailleurs, cette technique impose toujours un grecquage profond qui n'est pas compatible avec la fragilité des papiers.

Les réparations terminées, les volumes passent à l'atelier de dorure si cette intervention est nécessaire.

Les livres sont enfin rangés sur des rayonnages traditionnels, dans des magasins dont les fenêtres sont équipées d'un double vitrage spécial à filtrage des rayons UV, et de rideaux extérieurs destinés à réfléchir la lumière et la chaleur solaires. Les murs anciens du château qui reposent sur des fondations médiévales ancrées sur un rocher, assurent une stabilité thermique et hygrométrique normale pour la conservation des livres. Chaque magasin dispose néanmoins d'un déshumidificateur prêt à absorber les écarts trop importants d'humidité en particulier au moment des inter-saisons.

## **Activités complémentaires**

### *Thermo-reliure*

L'atelier de reliure est équipé d'une thermo-reliure utilisée plus spécialement pour la reliure des ouvrages en feuillets simples ; c'est le cas d'un grand nombre de publications officielles conservées à la Bibliothèque nationale.

### *Désinfection*

Le Centre de Sablé dispose d'une cellule de désinfection Mallet de 5 m<sup>3</sup> qui fonctionne à l'oxyde d'éthylène. Cette méthode autorise le traitement de tous les types de documents et de supports (papier, parchemin, toile, peaux, etc.), ainsi que les films et les tableaux. Cette unité de désinfection, utilisée par la Bibliothèque nationale pour ses propres besoins, est disponible pour toutes les interventions qui lui sont soumises. Le Centre de Sablé travaille aussi

16. Flieder (Françoise). — « La Désacidification des papiers ». — In : *Miscellanea in Memoriam Paul Coremans (1908-1965)*, Bruxelles, 1975, p. 157.

17. Flieder (Françoise), Leclerc (Françoise) et Bonnasies (Sylvette). — « La Lamination des papiers ». — In : *Comité pour la conservation de l'ICOM, 4<sup>e</sup> réunion triennale*, Venise, 1975, 16 p.



bien pour des établissements publics (archives départementales, bibliothèques, musées) que pour des particuliers<sup>18</sup>

### Cires

La Bibliothèque nationale ayant reçu de l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche) l'autorisation de fabriquer la Cire 212 mise au point par le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques, c'est le Centre de Sablé qui en assure la préparation et une partie de la distribution. C'est également à Sablé que sera préparée la Cire 213, commercialisée en 1983.

Ces activités annexes sont complémentaires de la mission du centre : développer les techniques de conservation, les diffuser, renseigner et apporter une aide à tout possesseur de livres qui souhaite les préserver. C'est dans ce but que le Centre a organisé une exposition sur le livre en 1981, qu'il participe aux manifestations culturelles départementales et régionales, qu'il participe aussi à la convention culturelle signée entre l'État et le département de la Sarthe pour ce qui concerne la conservation des bibliothèques privées.

La mise en œuvre du plan de sauvegarde de la Bibliothèque nationale n'a donc pas eu pour seul effet de profiter à son initiatrice ; c'est finalement l'ensemble du patrimoine français, imprimé et manuscrit, qui bénéficie progressivement de cette évolution historique de la notion de conservation.

\*  
\* \*

Le traitement à Sablé des livres du XIX<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque nationale est une lueur d'espoir pour les autres collections françaises. Des solutions nouvelles apparaissent, des obstacles sont franchis peu à peu. Le cri d'alarme lancé par le rapport Desgraves<sup>19</sup> portera-t-il ses fruits ? La restauration aura toujours ses lettres de noblesse grâce à l'habileté et au prestige de ses praticiens. Mais ce qu'on ignore encore trop souvent, ce sont les deux drames de la restauration : pour un document tiré de la misère, combien d'autres y resteront à tout jamais, au moins jusqu'à leur anéantissement ? Est-on sûr que la plupart des livres restaurés à grands frais se conserveront puisqu'ils sont généralement remis là où ils étaient avant leur traitement ?

Il convient qu'au cours des prochaines décennies la conscience professionnelle s'éveille aux problèmes quotidiens de la conservation. Si la restauration est

une affaire de techniciens, la conservation est avant tout une affaire d'information et de volonté de prise en considération des documents dans leur simple réalité<sup>20</sup>.

Quand on sait l'importance capitale de la température et de l'humidité dans les principes premiers de la conservation, on reste confondu devant le nombre dérisoire de thermo-hygromètres *enregistreurs* qu'on rencontre dans les musées, les dépôts d'archives, et les bibliothèques. Le thermo-hygromètre enregistreur est le tournesol du climat des magasins, le signal d'alarme des salles d'exposition ; sans lui, il est impossible de détecter les problèmes liés au chauffage — ou à son absence, — à l'humidité. Et lorsqu'on sait qu'une variation brutale d'hygrométrie peut être une catastrophe pour des reliures, des papiers et des films, qu'elle peut engendrer un processus d'évolution rapide de moisissures sur des documents dont on a vu la nature fragile, on en conclut que le souci de communiquer à tout prix a obéré le souci de préserver, même à moindre prix.

Que dire encore de la lumière qui inonde tant de magasins, même dans des bibliothèques récemment construites hélas ? Qui inonde tant de vitrines d'exposition qui vantent l'histoire du livre et qui ne sont que des monuments élevés à sa destruction ?

Il faut bien se rendre à l'évidence : le livre est malade dès sa naissance, et c'est aux professionnels de prolonger son existence, parce que sa mission est irremplaçable, qu'il sera toujours le vecteur privilégié de notre information. Et son transfert sur un autre support, fragile lui aussi, n'est qu'un déplacement du problème ; il ne doit pas servir à masquer l'inanité de notre réflexion sur la valeur même des supports nécessaires à notre information. Si l'éphémère est le propre de notre civilisation, il ne sera jamais le lot des bibliothécaires, « ces gardiens des pages qui sommeillent » disait Henri Vendel.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Adolphe Didron, archéologue français, eut cette réflexion prémonitoire à une époque où on pratiquait surtout la restauration : « Conserver le plus possible, réparer le moins possible, ne restaurer à aucun prix ». A défaut de souscrire entièrement à la maxime, on y puisera les éléments d'une aspiration.

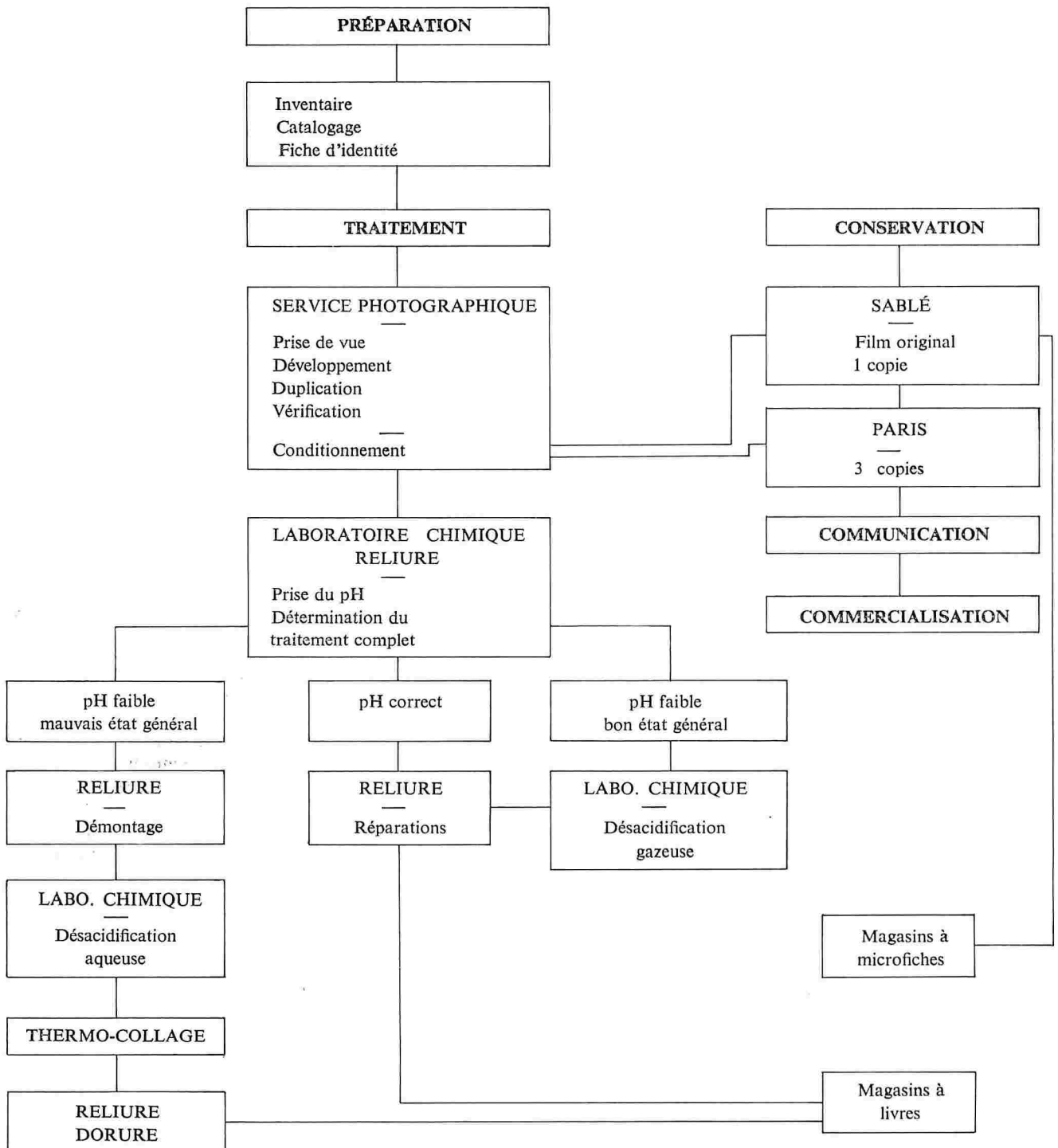
Jean-Marie ARNOULT,  
*conservateur à la Bibliothèque nationale.*

18. Voir annexe II.

19. *Le Patrimoine des bibliothèques*. Rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture (président : Louis Desgraves ; rapporteur : Jean-Luc Gautier). Paris, 1982. 2 vol.

20. La revue *Museum* (n° 1, 1982) a publié sous le titre : *La conservation : un défi à la profession* une synthèse stimulante sur les problèmes techniques et psychologiques de la conservation ; bien que consacrée principalement aux musées, elle intéresse les bibliothèques tout autant.

ANNEXE I  
CIRCUIT DES DOCUMENTS





## ANNEXE II

CONSEILS TECHNIQUES  
POUR LA DÉSINFECTIION DE DOCUMENTS

## I. INTRODUCTION

La méthode de désinfection la plus efficace actuellement est l'exposition à l'oxyde d'éthylène. Elle est fongicide, insecticide et bactéricide ; elle est d'une complète innocuité pour les différents constituants des livres, qu'ils soient imprimés ou manuscrits, en papier ou en parchemin.

C'est la méthode utilisée par la Bibliothèque nationale.

Si la désinfection de livres est décidée, il convient de l'organiser rationnellement et de prévoir, pendant l'absence des livres, la désinfection des locaux contaminés, de chercher à connaître les causes de l'infection et d'y remédier avant de remettre à leur place les livres qui auront été traités.

Pour plus de renseignements sur la méthode de désinfection à l'oxyde d'éthylène, on se référera aux documents suivants :

Françoise Flieder et Michel Duchéin. — « La Désinfection des documents d'archives attaqués par les microorganismes et les insectes ». *Gazette des Archives*, n° 87 (1974), p. 225-237.

Notice sommaire pour la désinfection des documents et des locaux. Paris, Bibliothèque nationale, 1979.

INRS. — Oxyde d'éthylène, fiche toxicologique n° 70. Paris, INRS, 1980.

## II. CONSEILS PRATIQUES

D'une manière générale, on évitera tous les récipients en plastique (bacs, caisses, etc.) pour le transport des documents.

a) Petits cubages (jusqu'à 2 m<sup>3</sup>)

Utiliser des cartons solides de formats divers dont le poids n'excèdera pas 25 à 30 kg.

b) Gros cubages (à partir de 3 m<sup>3</sup>)

Il est conseillé d'utiliser :

— soit des cartons de format 280 × 280 × 400 (ou 300 × 300 × 400), agrafés si possible, dont le fond sera fermé avec un ruban adhésif large pour éviter l'ouverture du carton lors des manipulations ;

— soit des caisses en bois (de déménagement par exemple) dont la longueur n'excèdera pas 50 cm et le poids 35 à 40 kg. On s'assurera que les caisses sont en bon état et qu'aucun clou ou agrafe ne dépasse à l'intérieur comme à l'extérieur.

Il est indispensable que les cartons et les caisses soient solides et leur contenu parfaitement homogène, pour qu'ils puissent être gerbés sans risques lors du transport et du stockage.

c) il est recommandé de ne pas sceller les cartons (avec un ruban adhésif par exemple) mais de les fermer par repli alterné afin de permettre une meilleure pénétration du gaz désinfectant.

d) les cartons ou caisses seront numérotés de façon continue, en dehors de tout autre signe d'identification propre à leur propriétaire ou au contenu lui-même. Cette précaution vous permettra une vérification et une remise en rayons plus rapides (les cartons vous seront rendus dans l'ordre que vous nous indiquerez).

Nous vous conseillons également d'établir un bordereau récapitulatif des cartons et des caisses que vous nous confiez, détaillant avec précision les séries chiffrées si la numérotation n'est pas continue.

Dans la mesure de vos possibilités, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces dispositions qui doivent éviter des pertes de temps au personnel chargé de traiter vos livres, et limiter les risques de contamination lors des manipulations.

## III. ASSURANCE

Depuis leur arrivée dans nos locaux et jusqu'à leur départ, vos documents seront sous la garde de la Bibliothèque nationale qui les traitera comme les siens propres et s'engage à réparer toute détérioration qui serait évidemment de son propre fait.

Mais la Bibliothèque nationale, établissement public de l'État à caractère administratif, ne pouvant assurer les documents que vous lui envoyez en désinfection, il vous appartient — si vous l'estimez nécessaire — de contracter à vos frais les assurances opportunes et notamment celles concernant les pertes, vols et destructions.

## IV. RENSEIGNEMENTS DIVERS

## a) Délais

Les délais varient selon notre programme de travail ; mais les urgences sont traitées en priorité. Il vous est possible de calculer sommairement le temps nécessaire au traitement de vos livres en sachant que nous traitons en moyenne 4 m<sup>3</sup> de cartons par jour.

## b) Manutention

Dans le cas de cubages importants (10 m<sup>3</sup> et plus), il vous revient de prévoir un personnel suffisant pour le déchargement à l'arrivée dans nos locaux et le rechargement au retour.

## c) Devis

Une estimation de prix vous sera donnée à titre indicatif ; mais un devis précis ne vous sera adressé qu'à la réception de vos cartons.

d) *Facturation*

Dès l'achèvement du travail, une facture vous sera adressée ainsi qu'une copie de l'enregistrement certifiant le bon déroulement de la désinfection.

Le prix actuel d'une désinfection est de 165 F. le m<sup>3</sup>. Une remise de 20 % est accordée aux bibliothèques et établissements relevant du ministère de la Culture, et aux bibliothèques relevant du ministère de l'Éducation nationale.

*Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires qui vous seraient nécessaires.*

*Bibliothèque Nationale  
Château de Sablé  
72300 Sablé/Sarthe  
Tél. 16 (43) 95.19.92.*

## ANNEXE III

## CIRE 212

La Cire 212, mise au point par le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques, est une émulsion à base de cires micro-cristallines qui a la propriété d'avoir un pH voisin de la neutralité, ou légèrement alcalin.

Elle contient également des fongicides et des insecticides qui constituent la protection nécessaire aux reliures en peau contre les agents biologiques (champignons, bactéries, insectes). Étendue, elle agit comme un isolant entre le cuir et le milieu extérieur ; elle s'oppose en particulier à un dessèchement trop

*intense et protège les reliures contre les contaminations et les infestations.*

*La Cire 212 est un produit longuement expérimenté, d'un emploi aisé, qui permet de traiter préventivement toutes les reliures en peau ainsi que les objets en cuir.*

*Couleurs disponibles : blanc, noir, rouge, marron clair, marron foncé.*

*Conditionnement : tubes de 100 cm<sup>3</sup>.*

*Prix : 21 F. (+ port) le tube*

*24 F. franco à partir de 5 tubes.*